

Le Plan d'éducation provincial jusqu'en 2030

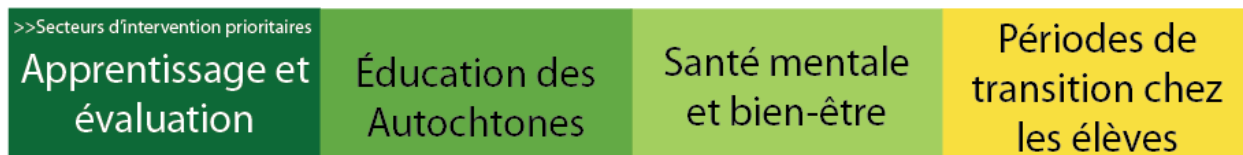
Le Plan d'éducation provincial constitue un engagement à long terme envers les élèves de la Saskatchewan et leur famille. Le plan vise à aider les élèves à apprendre ce dont ils ont besoin pour bâtir leur avenir, tout en veillant à leur sécurité et en leur offrant le soutien nécessaire.

Le Plan d'éducation provincial à long terme est axé sur les besoins de tous les élèves de la prématernelle à la 12^e année. Il reflète la diversité de la province et veille à ce que les organisations à vocation éducative des Premières Nations et des Métis fassent sentir leur présence et entendre leur voix tout au long du processus de réconciliation en Saskatchewan.

Le secteur de l'éducation de la Saskatchewan joue un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs du *Plan de croissance de la Saskatchewan pour la décennie de croissance 2020 à 2030*, ainsi que dans l'amélioration de la qualité de vie des résidents de la province. Le Plan d'éducation provincial propose des mesures visant à renforcer la résilience des élèves et à les aider à acquérir les habiletés, les connaissances et les compétences fondamentales dont ils auront besoin pour bâtir leur avenir. Ces mesures aideront les élèves à vivre des transitions positives tout au long de leur parcours de la maternelle à la 12^e année, en les préparant aux possibilités d'apprentissage futures, au marché du travail, à la poursuite d'une carrière, à l'entrepreneuriat et à la vie adulte.

Secteurs d'intervention prioritaires :

Le plan établit quatre secteurs d'intervention prioritaires, chacun étant aussi important que les autres. Ces mesures seront évaluées et mises à jour tout au long de la durée du plan et à mesure que les travaux progressent, et les priorités continueront de répondre aux expériences éducatives et aux résultats des élèves de la Saskatchewan.



- Améliorer les résultats des élèves en utilisant des méthodes d'évaluation efficaces qui orientent et renforcent un enseignement réceptif.
 - Un programme d'évaluation provincial visera à améliorer les résultats des élèves.
 - Le programme inclura la réalisation d'évaluations à des moments décisifs du parcours de l'élève afin de mieux soutenir son apprentissage.
 - Il s'appuiera sur le travail précieux du personnel enseignant, le soutiendra et lui fournira des renseignements précis et opportuns, qui orienteront l'enseignement.
- Actualiser la vision et les objectifs du cadre intitulé [*Inspirer la réussite : Cadre stratégique sur l'éducation des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12^e année.*](#)
 - La réalisation de la vision et des objectifs du cadre stratégique *Inspirer la réussite* contribuera à la réussite des élèves autochtones et à la création d'un système équitable et inclusif, qui profite à tous les apprenants.
 - Cette mesure favorisera l'action locale, mènera à l'élaboration de mesures de suivi des progrès, et se traduira par l'adoption et l'échange de pratiques efficaces.

- Il sera important, dans le cadre de cette mesure, d'élaborer une stratégie inclusive de gestion de l'effectif et de poursuivre les efforts visant à faire entendre la voix des Autochtones dans toutes les sphères de l'éducation.
- Renforcer et améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves.
 - Cette mesure vise à fournir aux élèves de la Saskatchewan le soutien nécessaire pour qu'ils développent un sentiment positif d'appartenance et d'attachement à leur école, et qu'il se sentent en sécurité à l'école.
 - Elle permettra de créer un langage commun de sorte que les élèves, leurs parents, ainsi que le personnel enseignant et administratif puissent parler ouvertement et clairement de la santé mentale et du bien-être.
 - Les systèmes scolaires mettront tout en œuvre pour échanger leurs pratiques efficaces et élaborer un outil de planification afin d'améliorer les choses à l'échelle locale au profit d'un plus grand nombre d'élèves.
- Favoriser la création de liens chez les apprenants et leur famille, et soutenir les apprenants tout au long de leur parcours scolaire, de leur entrée à l'école à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, ainsi qu'au moment de faire des choix de vie.
 - La collaboration des familles et des aidants dès l'entrée de l'enfant à l'école, puis tout au long de son éducation, sera un élément important de cette mesure.
 - Les mesures se rattachant à ce secteur d'intervention prioritaire favoriseront l'assiduité et la participation des élèves, notamment pendant les périodes de transition importantes.
 - Elles permettront à l'élève de disposer d'un plan qui le mènera à l'obtention de son diplôme d'études secondaires et qui le préparera à faire des choix de carrière et de vie.

Cibles provinciales :

Voici les cibles établies à l'échelle provinciale. Les progrès accomplis à l'égard de l'atteinte de ces cibles permettront de mesurer l'impact du plan au fil du temps. Pour chacune de ces cibles, il s'agira d'obtenir des résultats équitables chez les élèves autochtones et non autochtones et d'observer des améliorations dans l'ensemble de la population étudiante.

Pendant toute la durée du plan, soit jusqu'en 2030 :

- **L'assiduité des élèves s'améliorera d'année en année.**
 - Lorsque les élèves fréquentent régulièrement l'école, ils sont plus engagés dans l'apprentissage et ont de plus grandes chances d'apprendre et de réussir. Il existe une relation très étroite entre une bonne assiduité et de bons résultats scolaires.
 - Lorsque les écoles offrent des environnements d'apprentissage invitatifs, intéressants et favorables, les élèves sont plus susceptibles d'être présents et de s'engager dans l'apprentissage.
 - Pour l'année scolaire 2022-2023, le taux de fréquentation moyen des élèves de la province était de 85,6 %. Le pourcentage d'élèves dont l'assiduité était d'au moins 80 % était de 76 %.
- **Les taux généraux d'obtention du diplôme d'études secondaires augmenteront d'année en année, l'objectif étant de réduire l'écart de réussite entre les élèves autochtones et non autochtones d'ici 2030.**

- En général, les élèves qui terminent leur 12^e année ont plus de possibilités en matière d'études et de travail, et jouissent d'une meilleure santé et d'un meilleur bien-être.
 - Un plus grand nombre de diplômés signifie une Saskatchewan plus forte grâce à une population instruite et engagée ainsi qu'à la croissance économique stimulée par la disponibilité d'entrepreneurs et d'employés compétents et bien formés.
 - Pour l'année scolaire 2022-2023, le taux global de diplomation sur trois ans était de 79 %, 47,9 % des élèves autochtones ayant obtenu leur diplôme dans la période de trois ans. Le taux global de diplomation sur cinq ans était de 85,9 %, 61,9 % des élèves autochtones ayant obtenu leur diplôme à l'intérieur de cette période.
- **La proportion d'élèves prêts à passer au niveau primaire à la sortie de la maternelle augmentera d'année en année.**
 - La préparation à l'apprentissage des élèves à la fin de la maternelle constitue la base de l'apprentissage et de la réussite scolaire futurs.
 - Pour l'année scolaire 2022-2023, 79,1 % des élèves étaient prêts à intégrer les classes primaires après avoir terminé la maternelle.
- **Les résultats des élèves en littératie et en numératie augmenteront d'année en année.**
 - La lecture est essentielle à l'apprentissage. Les niveaux de lecture en 3^e année sont un indicateur solide du rendement futur des élèves. Si une proportion élevée d'élèves de la 3^e année lisent à leur niveau scolaire, cela signifie que plus d'élèves sont prêts à passer à la 4^e année et au-delà.
 - En 2022-2023, 70 % des élèves de la 3^e année avaient un niveau de lecture conforme ou supérieur à leur niveau scolaire, ce qui représente une amélioration de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.
- **On observera un sentiment accru d'appartenance et de sécurité chez tous les élèves à l'école.**
 - Lorsque les élèves ont un sentiment d'appartenance à leur école et s'y sentent en sécurité, ils s'engagent davantage dans leur apprentissage.
 - En 2022-2023, 59 % des élèves de la 4^e à la 6^e année ont déclaré se sentir en sécurité à l'école. Pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, le pourcentage était de 55 %.
 - En 2022-2023, 68 % des élèves de la 4^e à la 6^e année ont signalé un sentiment d'appartenance positif. Pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, la proportion était de 58 %.

Pour toutes les cibles et les mesures à l'échelle provinciale, les données de référence, le cas échéant, seront établies à partir de l'année scolaire 2022-2023. La mise en œuvre du plan pour l'année scolaire 2023-2024 a débuté en septembre 2023. Les cibles à l'échelle provinciale sont régulièrement réévaluées afin d'en assurer l'amélioration continue jusqu'en 2030. Les systèmes scolaires continueront d'établir leurs propres cibles annuelles et d'en rendre compte.